



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation de garde d'enfant à domicile

Question écrite n° 69191

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation difficile dans laquelle se trouvent les épouses de prisonniers. En effet, l'incarcération de leur époux obligeant ceux-ci à arrêter de travailler et supprimant donc leur salaire, ces femmes demandent à bénéficier de l'AGED. Or il leur est répondu qu'elles n'y ont pas droit étant donné que leur mari ne travaille pas, et pour cause. Pour bénéficier de cette aide, il faudrait que ces couples divorcent. Elle lui demande donc d'intervenir en faveur des personnes dans cette situation afin que les familles de prisonniers, déjà durement touchées, ne soient pas en plus confrontées à de graves problèmes financiers.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69191

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6572